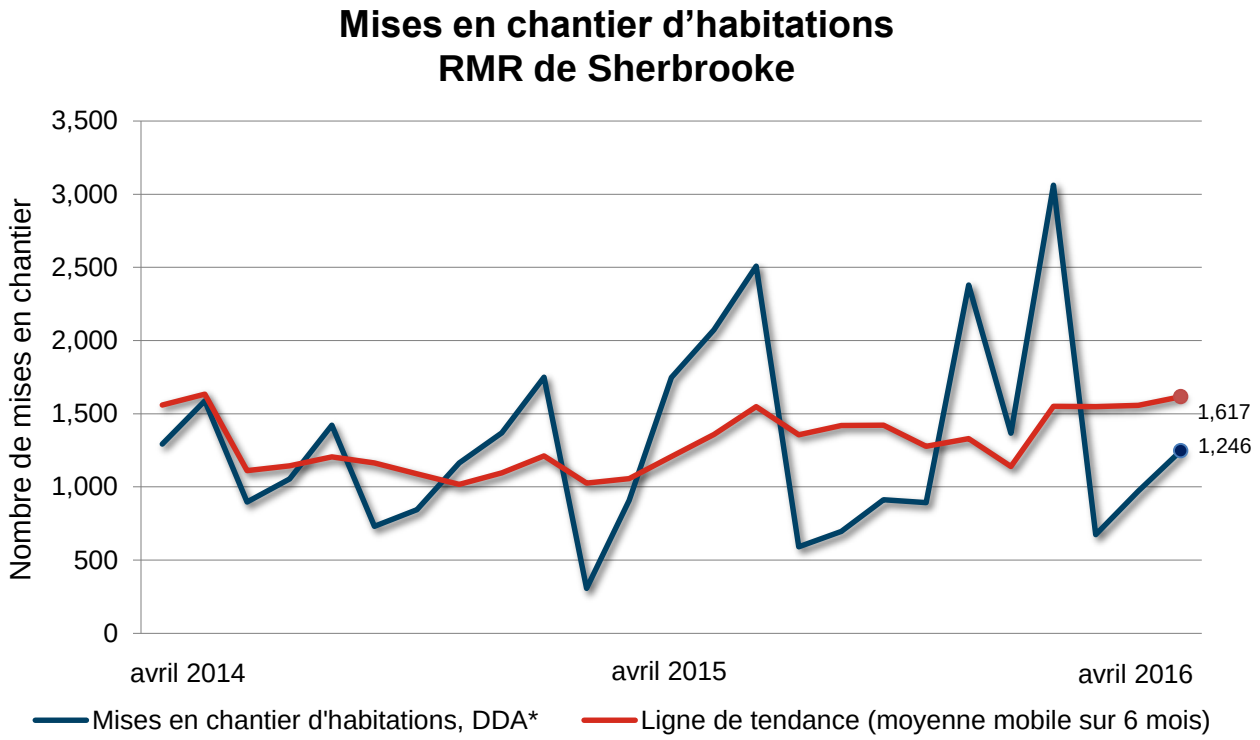

Source : SCHL
* Données désaisonnalisées annualisées (DDA)

Données provisoires sur les mises en chantier d'habitations avril 2016		
RMR[1] de Sherbrooke	**mars 2016**	**avril 2016**
Tendance[2]	1 558	1 617
DDA	971	1 246
	avril 2015	**avril 2016**
Données réelles		
avril - maisons individuelles	31	26
avril - logements collectifs	125	86
avril - tous les logements	156	112
janvier à avril - maisons individuelles	60	56
janvier à avril - logements collectifs	329	416
janvier à avril - tous les logements	389	472

Source: SCHL

[1]Région métropolitaine de recensement

[2] La tendance correspond à la moyenne mobile de six mois du nombre mensuel désaisonnalisé et annualisé (DDA). En supprimant l'effet des hauts et des bas saisonniers, la désaisonnalisation permet de comparer le rythme d'activité d'une saison ou d'un mois à l'autre. Les chiffres mensuels et trimestriels annualisés montrent le niveau annuel où se situeraient les mises en chantier si le rythme mensuel se maintenait durant 12 mois. Il est ainsi plus facile de comparer le rythme d'activité d'un mois donné aux prévisions annuelles et aux résultats des années passées.

Données détaillées disponibles sur demande

Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé avril 2015 et 2016										
	Maisons individuelles en propriété absolue[2]		**Logements collectifs en propriété absolue[2]**		**Copropriétés**		**Logements locatifs**		**Tous les logements**	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
RMR[1] de Sherbrooke	31	26	80	57	26	0	19	29	156	112

Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé Cumul annuel 2015 et 2016										
	Maisons individuelles en propriété absolue[2]		**Logements collectifs en propriété absolue[2]**		**Copropriétés**		**Logements locatifs**		**Tous les logements**	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
RMR[1] de Sherbrooke	60	56	136	111	26	10	167	295	389	472

Source : SCHL
[1] Région métropolitaine de recensement
[2] On entend par « habitation en propriété absolue » les logements dont le propriétaire détient également le titre de propriété du terrain (maisons individuelles et logements collectifs suivants : maisons jumelées ou en rangée et duplex).
Données détaillées disponibles sur demande